



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E116266

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 2014B00422

Siret : 803 812 536 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 02 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 309139691803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 221202209

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : JAILLET STEPHANE SARL

LE CHARMOIS
5 RUE DE L'ETANG BRULE
71370 L'ABERGEMENT STE COLOMBE

Téléphone : 03 85 96 06 43

Portable : 06 45 73 87 12

Site Internet :

E-mail : jailletsteph85@gmail.com

Responsabilité légale :

JAILLET STEPHANE GÉRANT

Fax : 03 85 96 06 43

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	12/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/05/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	12/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.